

## Au conseil intercommunal de l'ASPIC

### Préavis No. 01/2024 relatif à la gestion et aux comptes 2023 de l'ASPIC

Monsieur le Président,  
Mesdames les Déléguées et Messieurs les Délégués,

#### 1. Introduction

En vertu des dispositions de la Loi sur les Communes, nous soumettons à votre approbation les comptes 2023 établis selon le règlement sur la comptabilité des Communes et les Directives du Département.

Ils ont été adoptés par le Comité de Direction dans sa séance du 28 février 2024 et ont été présentés à la commission de gestion.

#### 2. Gestion

##### **Composition du Comité de Direction et de l'équipe administrative**

Suite à la démission de deux Municipaux à Cossonay à fin 2022, dont M. Philippe Zufferey, membre du CODIR, des élections complémentaires ont eu lieu en juillet 2023. L'un des nouveaux municipaux élus, M. Jean-Claude Challet, a rejoint le Comité de Direction suite à son assermentation au conseil intercommunal du mois de septembre 2023. A ce jour, le Comité de Direction est composé des membres suivants :

- **Frédéric Rossi**, municipal à Gollion, Président,
- **Anne-Lise Rime**, syndique de L'Isle,
- **Patrick Agassis**, syndic de Mont-la-Ville,
- **Yves Jauner**, municipal à Penthelaz,
- **Chantal Di Lallo**, municipale à Vufflens-le-Ville,
- **Jean-Claude Challet**, municipal à Cossonay.

Le Comité de Direction s'est réuni à 9 reprises en 2023 pour traiter de l'exploitation courante de la piscine, et a présenté 2 préavis au conseil intercommunal, celui des comptes et celui du budget.

L'équipe administrative est formée de Mme **Nadia Pisani Ben Nsir**, responsable administrative, Mme **Élodie Gander**, adjointe administrative et Mme **Rebecca Gabriel** boursière.

## Activités de la piscine

Depuis son ouverture le 17 juillet 2021, la piscine des Chavannes de Cossonay a pu accueillir différents publics, proposer et encadrer des activités variées et motivantes, en partageant bassins et couloirs en bonne entente avec tous les intervenants.

### L'équipe :

Elle est formée de collaboratrices et collaborateurs fixes représentant 10.65 ETP (équivalents temps pleins) :

- M. **Arnaud Reymond** (100%), Directeur,
- M. **Louis-Ferran Schmidt** (100%), Directeur adjoint, chargé de différentes tâches sur l'ensemble de l'exploitation, indispensable au bon fonctionnement technique des installations,
- 4 personnes à 100%, attitrées principalement à de la surveillance et polyvalentes dans leur domaine respectif.
  - o Mme **Céline Duran** (assure les cours de fitness, d'aquagym et s'occupe de la cafétéria),
  - o M. **Levente Szabo** (assure de la surveillance et des cours de natation),
  - o M. **Youness Lakehal** et M. **Jérémie Vinko**, tous deux surveillants,
- Mme **Mélanie Rey** (80%), polyvalente et attitrée principalement à de la surveillance,
- Mme **Sophie Pidoux** (50%), attitrée à de la surveillance et monitrice de natation en devenir ; assure aussi l'encadrement de la fondation de Vernand et de l'activité Barboteurs,
- 4 personnes, attitrées principalement à des cours d'Ecole de Natation et privés :
  - Mme **Cyrielle Gehin** (70%), assure aussi des cours d'Aquabike et d'Aquagym,
  - M. **Jolan Marande** (80%), assure aussi de la surveillance,
  - M. **Clément Pery** (75%), assure aussi de la surveillance et entraîne les Masters,
  - M. **Christophe Corne** (10%), assure aussi l'activité Barboteurs,
- 2 personnes à 50%, attitrées à la cafétéria : Mme **Maud Brand** et M. **Albert Emery** (disposant de la patente),

Sans oublier les nombreux **auxiliaires** auxquels nous faisons appel pour les remplacements divers à hauteur de 45% (environ 15 personnes).

Une équipe investie, dynamique (cours, remplacements, soutien, manifestations) et force de proposition !

### La fréquentation

L'année 2023 fut une année riche en fréquentation (publics, clubs, écoles, ...).

La clientèle est venue en masse découvrir nos nombreuses activités et compléter les places qui restaient dans nos créneaux encore disponibles. Nous avons dû répondre à la demande en augmentant certaines de nos offres.



Quelques chiffres concernant la fréquentation :

- Ecole de natation : 445 ventes (soit 445 petits nageurs par semaine)

*La fréquentation de notre Ecole de Natation est conséquente. Elle est proposée aux enfants de 4 à 16 ans chaque jour de la semaine, après la classe, y compris le samedi. Aujourd'hui, 445 élèves prennent plaisir à apprendre à nager auprès de notre personnel de qualité. Une augmentation de 12 % comparée à l'année 2022.*

- Cours privés : 241 ventes (enfants et adultes)

*Concernant les cours privés, nous proposons 40 créneaux par semaine pour un total de 1030 cours à l'attention des personnes souhaitant apprendre à nager ou se perfectionner. La liste d'attente est déjà longue et les créneaux sont quasiment tous déjà réservés.*

- Cours fitness/aqua : 106 ventes d'abonnements, 108 ventes de cartes 11 cours, 983 ventes de cours à l'unité.

*Nous proposons 15 cours (5 de plus qu'en 2022) d'aquagym et d'aquabike par semaine, ainsi que des cours de préparation physique ciblés pour les nageurs. Ces derniers (cours de stretching et de circuit training) se déroulent dans la salle polyvalente. Une très nette augmentation comparée à l'année 2022.*

- Cours Masters : 33 ventes (nageurs)

*Les masters s'entraînent 3 fois par semaine. La clientèle de cette activité est satisfaite et sa fréquentation est constante.*

- Cours Mermaiding et Apnée : 71 ventes de cours unitaires dont 13 ventes initiations et 22 ventes d'abonnements.

*Le cours de Sirène et Triton (Mermaiding) est une « activité jeune » et attirant la curiosité. Les cours d'apnée viennent de voir le jour. Une nette augmentation comparée à l'année 2022, due à l'ajout de 3 créneaux hebdomadaires et d'un créneau d'initiation (une fois par mois).*

- Cours Barboteurs (Bébés Nageurs) : 35 ventes de « cartes 12 cours » et 474 ventes unitaires.

*L'activité Barboteurs se déroule les dimanches matin dans le bassin d'apprentissage. Elle a un succès fou auprès des parents et de leurs enfants.*

- Entrées et abonnements : 13 635 ventes, en légère augmentation comparé à l'année dernière. Ces ventes comprennent les titres d'entrées unitaires, 12 entrées, abonnement 6 mois et abonnement 12 mois.

*La fréquentation de notre piscine pour l'année 2023 a été de l'ordre de 66527 passages. Elle est satisfaisante, avec environ 6500 personnes chaque mois, ceci pendant la grosse saison : automne, hiver, printemps.*

*Une augmentation de 14% comparée à l'année 2022.*

- Ecoles : en période scolaire, de 8h à 15h, nous accueillons 125 classes provenant de la Fondation de Vernand, de l'EP Penthalaz-Venoge, de l'EP Cossonay Veyron-Venoge et de l'ES Cossonay-Penthalaz PAM. Elles sont réparties sur les 2 bassins.

En 2023, les pratiques ci-après décrites ont pu se dérouler dans notre complexe, avec la participation active et engagée de l'ASPIC :

### 1. Accueil du Public

La piscine est ouverte au public 7/7, toute l'année, sur de larges créneaux horaires :

- lundi, mercredi: 7h00-20h00
- mardi, jeudi: 8h00-21h00
- vendredi: 08h00-19h00
- samedi, dimanche: 08h30-17h30
- Jours fériés : 8h30-17h30

### 2. Accueil du public scolaire

Depuis la rentrée de septembre, les écoles primaires et secondaires ainsi que la fondation de Vernand utilisent nos bassins pour l'enseignement de la natation, du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30. Notre personnel est mis à disposition des écoles en cas d'absence de professeur (soutien, remplacement) et surtout, participe à la prévention et à la sécurité de ces groupes, en plus de celle du public.

### 3. Cours privés

Le personnel (3 maîtres-nageurs diplômés) assure l'enseignement de la natation, soit l'apprentissage et le perfectionnement des nages, ceci en cours individuels (privés). Ces cours ont été mis en place mi-novembre 2021. Enfants, adultes et seniors sont demandeurs. Il y a une liste d'attente importante.

### 4. L'Ecole de natation

Elle a été mise en place dès la 2<sup>e</sup> semaine de la rentrée scolaire 2021 ; les effectifs ne cessent d'augmenter cette année. Elle fonctionne tous les jours de la semaine, sauf le dimanche, les jours fériés et les vacances scolaires.

Elle a pour but d'apprendre à nager correctement au plus grand nombre. Différents niveaux avec plusieurs groupes sont encadrés en interne, par 4 de nos maîtres-nageurs, qualifiés et compétents.

La capacité maximale de l'Ecole de natation est presque atteinte.

### 5. L'Aquagym, l'Aquabike, le circuits training et le CAF (Cuisses-abdo-fessiers)

Ces 4 activités sont proposées tout au long de la semaine et toute l'année, par notre personnel, sur des créneaux variés :

- lundi 12h à 13h – 18h15 à 19h /19h30 à 20h15
- mardi 12h à 13h – 18h30 à 19h15/ 19h30 à 20h15



- mercredi 9h15 à 10h00 – 10h15 à 11h00 -12h15 à 13h00 – 18h45 à 19h30
- jeudi 12h15 à 13h - 18h15 à 19h/ 19h30 à 20h15
- vendredi 12h15 à 13h

#### Remarque :

Ces activités fonctionnent bien, mais il devient compliqué pour notre clientèle de s'inscrire. Les cours sont très vite complets, malgré des créneaux supplémentaires. En ouvrir davantage engendrerait une augmentation du prix de l'abonnement.

#### 6. Les Masters

Un groupe de nageurs expérimentés (environ 35 personnes) s'entraîne 3 fois par semaine depuis décembre 2021.

- le lundi de 6h à 7h
- le mercredi de 6h à 7h
- le mardi de 20h à 21h
- le jeudi de 20h à 21h

Les entraînements, riches et variés, sont encadrés par 2 maîtres-nageurs : M. Louis-Ferran Schmidt et M. Clément Perry.

#### 7. Les Barboteurs

Cette nouvelle activité a été mise en place le 5 mars 2023 pour répondre à une demande de la population et compléter l'offre que nous avons à l'Ecole de Natation. Elle accueille les enfants à partir de 4 mois. Nous proposons les dimanches matin pendant la période scolaire, aux parents et à leurs enfants (entre 4 mois et 5 ans), de venir dans une eau chauffée à 31°C pour l'occasion. Animée avec de nombreux jeux aquatiques ludiques, elle est encadrée par 2 moniteurs qui accompagnent et conseillent parents et enfants.

### **Prestataires externes**

L'ASPIC loue des lignes d'eau à plusieurs prestataires externes.

#### 1. Le Mouvement des Aînés

Est un groupe de sportifs et adultes mixte d'environ 10 personnes, accompagné de son moniteur d'aquagym. Il se réunit pour se mouvoir et passer un moment convivial entre amis. Nous les accueillons dans le bassin d'apprentissage, de 15h00 à 16h00 les mardis.

#### 2. Rééducation par physiothérapie

Cette année, nous accueillons une clinique de physiothérapie :

- Physio Clinics, 1 fois par semaine, le lundi, de 16h à 18h.

Des physiothérapeutes accueillent leurs patients par groupe de 3 à 4 personnes, dans un couloir de notre bassin d'apprentissage. Les prises en charge sont assurées par ces derniers qui proposent des exercices de rééducation. Les patients les plus en difficulté sont amenés au bord du bassin à l'aide notre lift PMR (personne à mobilité réduite) et ensuite mis à l'eau.

### 3. Club de Natation d'Yverdon (CNY)

Le CNY nous a loué chaque jour, entre 2 et 5 lignes d'eau dans le bassin nageur, pendant 2 semaines. Ces jeunes, âgés de 15 à 20 ans, aiment venir nager chez nous lorsque leur piscine d'entraînements est fermée pour raison de maintenance technique notamment.

### 4. Philip Morris

L'entreprise Philip Morris loue une ligne d'eau 1 à 2 fois par semaine dans le bassin nageur, ainsi que les services d'un moniteur de natation pour ses collaborateurs. Ce dernier leur donne des conseils et des axes d'amélioration de leurs nages. Les collaborateurs sont venus tout au long de l'année 2023, apprécient notre fonctionnement et Philip Morris reconduira la prestation en 2024.

### 5. ISL (l'Ecole Internationale de Lausanne)

Cette école privée nous loue une ligne d'eau occasionnellement en dehors des périodes scolaires, pour sa classe sport compétition. Les enfants ont entre 8 et 12 ans. Nous essayons de répondre à sa demande quand notre plan d'occupation de bassin le permet.

### 6. Waterpolo (ASPIC Natation)

Un club de natation, l'ASPIC Natation, a vu le jour dernièrement. Depuis la rentrée scolaire 23/24, la section de waterpolo accueille déjà 17 jeunes, entre 8 et 13 ans. Un sport d'équipe de jeu de ballon créant l'enthousiasme.

## **Les manifestations**

Notre piscine a rapidement démontré sa capacité à accueillir et organiser petites et grandes manifestations.

Nous avons encadré :

- La Société Suisse de Sauvetage, formation pour les futurs Experts de la Région Romande (le 15 janvier 2023).
- Les Championnats Suisses de waterpolo u11 masculins (le 11 février 2023).
- Un match de waterpolo LND (le 4 mars 2023).
- Des cours EAD, Examen pour les futurs moniteurs J&S (le 22 avril 2023).
- Des tests pistes pour la sélection des futurs poloïstes catégorie u13 (le 29 avril 2023).
- Un tournoi de waterpolo pour les catégories u11 et u15 (le 6 mai 2023).
- Un tournoi de waterpolo pour la catégorie u13 (le 3 juin 2023).
- Un tournoi d'aqua Volley pour l'assemblée général du Volley Ball Club de Cossonay (le 23 novembre 2023).
- Les championnats de waterpolo catégorie u15 (le 30 novembre 2023).
- Les championnats de waterpolo des catégorie u13, u15 (le 9 décembre 2023).

Sans compter les nombreuses locations de différents clubs de waterpolo et de natation, louant régulièrement le bassin nageurs, hors période public pour pouvoir s'entraîner dans les meilleures conditions.

### **La Cafétéria (la Vague)**

Notre cafétéria est ouverte au public :

- les lundis de 9h à 19h30
- les mardis de 9h à 19h30
- les mercredis de 9h à 19h30
- les jeudis de 9h à 19h30
- les vendredis de 9h à 19h30
- les samedis de 9h à 14h

Elle propose une très belle vitrine avec de bons produits, cuisinés et préparés avec soin, consommables sur place ou à l'emporter (Bowls, Soupes, Sandwich garnis, ...). Une très belle terrasse exposée plein sud, permet de se désaltérer avec un grand choix de boissons.

Afin de promouvoir la cafétéria, durant les mois de juin et de juillet, un joli petit festival culturel (de musique, d'improvisation et d'animations diverses) a été organisé par une partie de notre équipe, dynamique et motivée. Il a eu beaucoup de succès auprès de la clientèle de la cafétéria et sera reconduit en 2024, grâce à l'autorisation de la commune de Cossonay nous permettant d'utiliser la terrasse les vendredis en soirée.

### **La Boutique**

Une petite boutique, avec du matériel sélectionné et de qualité, située à la cafétéria, permet de dépanner les clients en cas d'oubli d'affaires : sac de piscine (cadenas, maillots, lunettes, serviettes, ...).

### **Site internet**

Le site internet de l'association [www.aspicoss.ch](http://www.aspicoss.ch) a été mis en ligne dès la fin de l'année 2020. Il est régulièrement mis à jour. Ce dernier est un outil déterminant pour l'exploitation de la piscine, puisqu'il permet notamment l'achat des tickets et des abonnements. Il évolue au fur et à mesure du temps et publie régulièrement les nouveautés et divers renseignements utiles.

### **Médias/Publicité**

Nous avons accueilli divers médias cette année 2023, essentiellement des journalistes pour faire de la publicité sur les activités de notre établissement. Nous avons également été très actifs et inventifs sur les réseaux sociaux, ce qui nous a valu une augmentation des followers. Nous avons par ailleurs participé à « l'Expo de Coss », où nous avons mis notre piscine en avant et présenté l'ensemble des activités que nous proposons. Des jeux, des lots et des offres ont été organisés lors de cet événement. Nous avons aussi mis en place un calendrier de l'avent proposant de petites épreuves et des challenges à l'attention du public. Cette action a attiré la curiosité sur les réseaux, auprès des familles et de leurs enfants.

L'ensemble de notre publicité a été bien accueillie et nous a amené une nouvelle clientèle.

### 3. Finances

La délégation « Finances » de l'ASPIC est composée de MM. **Frédéric Rossi, Yves Jauner** et **Jean-Claude Challet**. Elle a collaboré avec la boursière, Mme **Rebecca Gabriel**, afin de vous présenter les chiffres ci-dessous :

#### BILAN

##### **910 Disponibilités : CHF 855'376.12**

9102.00: ce poste correspond au compte de liquidités de l'association.

##### **911 Débiteurs : CHF 596'111.51**

9114.00: correspond à la prise en charge des déficits 2022 et 2023 par les communes.

9119.9 : correspond au montant des bons cadeaux de nos clients, en attente d'utilisation.

##### **913 Actifs transitoires : CHF 115'224.53**

9139.00: correspond principalement des charges 2024 payées en avance (assurances) et à des encaissements à recevoir (paiements de nos clients par cartes de débit ou de crédit).

##### **925 Passifs transitoires : CHF 325'609.81**

9259.00: correspond à des factures 2023 à payer et non reçues au 31.12.2023, ainsi qu'à l'affectation des encaissements des prestations 2023 (abonnements repartis au prorata selon leurs dates d'achat)

#### FONCTIONNEMENT

Année	Charges Budget	Revenus Budget	Charges Comptes	Revenus Comptes
2021	894'000	894'000	1'098'498.10	1'098'498.10
2022	2'083'500	1'993'000	1'945'297.88	1'856'238.85
2023	2'226'300	1'975'800	2'381'710.93	2'007'747.89

Le résultat d'exploitation de l'année 2023 correspond à un déficit de CHF 373'963.04 contre un déficit budgété de l'ordre de CHF 250'500.-. Exceptés les charges liées à l'énergie et aux intérêts des emprunts, nos dépenses ont été bien maîtrisées et sont en adéquation avec le budget. Les activités mises en place remportent un franc succès, toutefois les ventes d'abonnements n'atteignent pas les objectifs fixés au budget, ce qui avait déjà été revus pour le budget 2024.

Conformément aux statuts de notre association le déficit de l'année devra être pris en charges par les communes membres d'où le report au compte n° 220.4522.01 du montant du déficit 2023.





### **101. Conseil intercommunal**

**CHF 3'749.15 (budget 7'000)**

Vacations et frais des délégués selon liste de présence et décompte pour 2023.

### **102. Comité de direction**

**CHF 15'415.04 (budget 19'000)**

Vacations et frais des membres du CODIR selon liste de présence et décompte pour 2023.

### **110. Administration**

**CHF 698'458.16 (budget 662'800)**

Ce chapitre enregistre les charges salariales du personnel administratif (direction) ainsi que les charges sociales de l'ensemble du personnel et les frais administratifs. A noter que dès le 1<sup>er</sup> mai 2023, le poste de la bourse n'est plus externalisé. Ce qui explique l'augmentation par rapport au budget du poste 110.3011.00 et la diminution du poste 110.3180.00 (Honoraires de tiers (bourse, révision)). Le compte 110.4361.00 concerne la participation de l'ASICOVV et de l'ASIVenoge au salaire de notre secrétaires mais aussi les indemnités versées par les assurances pour des cas de maladie et de perte de gain maternité encaissés.

### **220 Service financier**

**CHF 101'353.40 / 463'022.07 (budget 75'000 / 0)**

220.3220.00 : intérêts des dettes selon emprunt engagé pour la construction. Un emprunt de CHF 3 mios a été renouvelé à un taux de 2.1% contre un taux de 0% précédemment.

220.4522.00 : participation des communes au déficit 2022 (voir tableau annexe pour la répartition par commune).

220.4522.01 : participation des communes au déficit 2023 (voir tableau annexe pour la répartition par commune).

### **350 Piscine des Chavannes bâtiments**

**CHF 1'435'579.87 / 1'757'901.31 (budget 1'367'500 / 1'815'000)**

350.3120.01 – Eau et 350.3160.01 – Epuration des eaux : la consommation d'eau et donc l'épuration y relative comprend une part d'eau consommée en 2022 qui n'avait initialement pas été facturée par la Commune de Cossonay. Ces factures font l'objet de discussions avec la Commune de Cossonay et l'AIEE.

350.3120.02 – Chauffage et 350.3120.03 Electricité : la hausse des tarifs avait été budgétée mais de manière insuffisante.

350.3160.00 – Charges de PPE : certains contrats de maintenance sont entrés en vigueur en 2023 ce qui n'était pas prévu au moment de l'établissement du budget. L'assurance incendie (350.3186.00) est facturé via les charges de PPE.

350.4350.01 – Vente abonnements piscine : les ventes effectives d'abonnements en 2023 se montent à 163 abonnements annuels contre 129 en 2022 et à 348 abonnements semestriels contre 316 en 2022. Toutefois, cela n'est pas visible dans les comptes car une correction de valeurs des abonnements selon leurs dates d'achats est effectuée et un montant de CHF 27'281 a été reporté sur l'année 2024.

350.4350.05 – Ecole de natation La Venoge : pour rappel, en 2022 un report de CHF 95'916.- provenant de l'année précédente avait été comptabilisé dans ce compte.

## 352 Appartement

352.4271.00 – Loyer : les loyers avaient été budgétés charges incluses. Les acomptes de charges et le décompte de charges du locataire sont comptabilisés au bilan (9200.10).

### 4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Déléguées, Messieurs les Délégués, d'adopter la décision suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ASPIC,

- vu le préavis intercommunal No 01/2024 relatif aux comptes 2023 de l'ASPIC,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que ce point a été porté à l'ordre du jour,

### décide

- d'accepter les comptes 2023 de l'ASPIC tels que présentés et d'en donner décharge au Comité, à la boursière et à la commission de gestion.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION  
Association intercommunale de la piscine des Chavannes  
ASPIC



Le Président  
Frédéric Rossi



La Secrétaire  
Nadia Pisani Ben Nsir

A circular stamp with the text "Association intercommunale de la piscine des Chavannes" around the perimeter and "ASPIC" in the center.

Adopté en séance CODIR : le 28.02.2024  
Dossier traité par : Frédéric Rossi, Président, Jean-Claude Challet, Yves Jauner, responsables des finances,  
Rebecca Gabriel, boursière

BILAN	2023	2022
<b>Actif</b>		
<b>Disponibilités</b>		
9101.00 Caisse bureau	899.30 D	1'237.25 D
9101.01 Caisse cafétéria	1'599.30 D	3'036.30 D
9102.00 CEDC 72.004.199.368.0	850'812.58 D	1'759'567.83 D
9102.01 Raiffeisen 2155967789	2'064.94 D	5'635.69 D
	<b>855'376.12 D</b>	<b>1'769'477.07 D</b>
<b>Débiteurs</b>		
9114.00 Participation des communes au déficit	463'022.07 D	0.00 -
9115.00 Débiteurs	140'751.46 D	113'045.64 D
9119.00 Attente encaissements	131.00 C	6'159.20 D
9119.9 Compte d'attente	7'531.02 C	660.00 C
	<b>596'111.51 D</b>	<b>118'544.84 D</b>
<b>Stocks</b>		
9120.00 Part sociale Raiffeisen	200.00 D	200.00 D
9129.00 Stock boutique	1'366.50 D	1'771.00 D
9129.01 Stock cafétéria	2'428.09 D	1'909.57 D
9129.02 Stock produits chloration	3'475.30 D	0.00 -
	<b>7'469.89 D</b>	<b>3'880.57 D</b>
<b>Transitoires actifs</b>		
9139.00 Actifs transitoires	115'224.53 D	26'123.30 D
	<b>115'224.53 D</b>	<b>26'123.30 D</b>
<b>Investissements</b>		
9141.00 Construction complexe des Chavannes	10'219'871.05 D	10'995'901.20 D
9141.01 Panneaux photovoltaïques	234'871.90 D	243'440.00 D
	<b>10'454'742.95 D</b>	<b>11'239'341.20 D</b>
	<b>12'028'925.00 D</b>	<b>13'157'366.98 D</b>
<b>Passif</b>		
<b>Engagements courants</b>		
9200.01 Salaires à payer	0.00 -	2'314.30 C
9200.06 Impôts à la source	0.00 -	7'043.85 C
9200.10 C/c charges locataires	1'965.60 C	2'500.00 C
9206.02 Décompte TVA	27'577.71 C	117'724.03 C
9210.00 Emprunt Raiffeisen	1'800'000.00 C	1'800'000.00 C
9210.01 Emprunt CEDC	2'000'000.00 C	2'000'000.00 C
9210.02 Emprunt Postfinance	4'220'000.00 C	4'280'000.00 C
9210.03 Emprunt CIP	2'900'000.00 C	3'000'000.00 C
9210.04 Emprunt CIP	0.00 -	1'500'000.00 C
9223.00 Prêt cantonal	800'000.00 C	320'000.00 C
	<b>11'749'543.31 C</b>	<b>13'029'582.18 C</b>

	Comptes 2023		Budget 2023		Comptes 2022		Budget 2022	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
<b>1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>	<b>717 622.35</b>	<b>135 023.44</b>	<b>688 800.00</b>	<b>79 000.00</b>	<b>1 136 279.20</b>	<b>130 702.05</b>	<b>1 012 500.00</b>	<b>0.00</b>
<b>10 Autorités</b>	<b>717 622.35</b>	<b>135 023.44</b>	<b>688 800.00</b>	<b>79 000.00</b>	<b>1 136 279.20</b>	<b>0.00</b>	<b>1 012 500.00</b>	<b>0.00</b>
<b>101 Conseil intercommunal</b>	<b>3 749.15</b>	<b>0.00</b>	<b>7 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>4 299.60</b>	<b>0.00</b>	<b>7 000.00</b>	<b>0.00</b>
101.3001.00 Rétributions des autorités	930.00		3 500.00		640.00		3 500.00	
101.3003.00 Jetons de présence	2 803.75		3 000.00		3 640.00		3 000.00	
101.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	15.40		500.00		19.60		500.00	
<b>102 Comité de direction</b>	<b>15 415.04</b>	<b>0.00</b>	<b>19 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>13 963.97</b>	<b>0.00</b>	<b>19 000.00</b>	<b>0.00</b>
102.3001.00 Indemnité et vacations	14 287.50		18 000.00		13 398.75		18 000.00	
102.3003.01 Indemnisation et rbt de frais	444.80		1 000.00		326.50		1 000.00	
102.3099.00 Charges des autorités	682.74		2 000.00		238.72			
<b>110 Administration</b>	<b>698 458.16</b>	<b>135 023.44</b>	<b>662 800.00</b>	<b>79 000.00</b>	<b>1 118 015.63</b>	<b>130 702.05</b>	<b>986 500.00</b>	<b>0.00</b>
110.3011.00 Traitement du personnel admin. et direction	367 513.00		335 000.00		830 605.30		600 000.00	
110.3030.00 Assurances sociales	94 481.30		65 000.00		76 488.30		80 000.00	
110.3040.00 Caisse de pension et de prévoyance	137 030.45		135 000.00		106 099.45		170 000.00	
110.3050.00 Assurances accidents et maladie	56 739.60		56 000.00		46 240.10		40 000.00	
110.3099.00 Charges du personnel	3 078.00		5 000.00		408.34			
110.3100.00 Imprimés et fournitures	8 835.72		10 000.00		8 039.44		15 000.00	
110.3100.01 Informatique logiciel et maintenance	10 988.20		10 000.00		10 016.44		10 000.00	
110.3170.00 Frais de représentation	1 972.71		10 000.00		8 461.27		10 000.00	
110.3180.00 Honoraires de tiers (bourse, révision)	12 285.30		30 000.00		26 174.40		50 000.00	
110.3181.00 Frais de port et compte postal	410.82		1 000.00		305.01		1 000.00	
110.3182.00 Communications (tél, site, internet)	4 393.26		5 000.00		4 778.01		10 000.00	
110.3183.00 Frais bancaires	729.80		800.00		399.57		500.00	
110.4361.00 Remboursement de traitements et charges		134 781.80		79 000.00		130 702.05		
110.4369.00 Remboursement de tiers		241.64						

<b>2 FINANCE</b>	<b>101 353.40</b>	<b>463 022.07</b>	<b>75 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>36 142.65</b>	<b>0.00</b>	<b>100 000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>22 Service financier</b>	<b>101 353.40</b>	<b>463 022.07</b>	<b>75 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>36 142.65</b>	<b>0.00</b>	<b>100 000.00</b>	<b>0.00</b>
<b>220 Service financier</b>	<b>101 353.40</b>	<b>463 022.07</b>	<b>75 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>36 142.65</b>	<b>0.00</b>	<b>100 000.00</b>	<b>0.00</b>
220.3220.00 Intérêts dettes	101 353.40		75 000.00		36 142.65		100 000.00	
220.4522.00 Participation des communes déficit 2022		89 059.03						
220.4522.01 Participation des communes déficit 2023		373 963.04						
<b>3 Domaines et Bâtiments</b>	<b>1 562 735.18</b>	<b>1 872 724.45</b>	<b>1 462 500.00</b>	<b>1 896 800.00</b>	<b>772 876.03</b>	<b>1 725 536.80</b>	<b>971 000.00</b>	<b>1 993 000.00</b>
<b>35 Bâtiments</b>	<b>1 562 735.18</b>	<b>1 872 724.45</b>	<b>1 462 500.00</b>	<b>1 896 800.00</b>	<b>772 876.03</b>	<b>1 725 536.80</b>	<b>971 000.00</b>	<b>1 993 000.00</b>
<b>350 Piscine des Chavannes</b>	<b>1 435 579.87</b>	<b>1 757 901.31</b>	<b>1 367 500.00</b>	<b>1 815 000.00</b>	<b>743 205.59</b>	<b>1 664 613.71</b>	<b>924 000.00</b>	<b>1 896 000.00</b>
350.3010.00 Personnel auxiliaire	59 477.90		60 000.00		39 688.50		40 000.00	
350.3011.00 Gardes bain	411 852.25		390 000.00		0.00			
350.3011.01 Maîtres-nageurs	155 377.45		155 000.00		0.00			
350.3080.00 Cours natation - aquagym	563.47		4 000.00		3 403.25		6 000.00	
350.3080.01 Ecole de natation La Venoge	0.00		0.00		55 856.46		135 000.00	
350.3090.00 Frais divers personnel	3 914.36		4 000.00		6 901.02		9 000.00	
350.3090.01 Formation et formation continue	5 720.00		8 000.00		4 567.35		5 000.00	
350.3110.00 Achats matériel et mobilier	17 393.18		25 000.00		25 443.07		25 000.00	
350.3110.01 Achats matériel et mobilier cours/école de natation	9 145.72		10 000.00		0.00			
350.3120.01 Eau	30 849.58		25 000.00		11 418.94		25 000.00	
350.3120.02 Chauffage	90 512.99		80 000.00		56 926.05		70 000.00	
350.3120.03 Electricité	93 917.03		80 000.00		40 319.17		60 000.00	
350.3130.01 Sécurité, infirmerie, Pharmacie, défibrillateur	1 639.96		5 000.00		3 004.85		5 000.00	
350.3140.00 Traitement de l'eau et maintenance	7 007.75		8 000.00		19 432.90		30 000.00	
350.3140.01 Nettoyages immeubles et sanitaires	10 319.36		10 000.00		10 801.54		15 000.00	
350.3150.00 Entretien machines, piscines et installation	17 046.15		20 000.00		5 899.86		5 000.00	
350.3150.01 Entretien système de chloration	13 371.37		20 000.00		4 354.32		5 000.00	

350.3150.02 Entretien et réparation des immeubles	14 147.21	15 000.00	3 784.21	5 000.00
350.3150.03 Entretien et réparation du mobilier	4 806.71	5 000.00	3 288.02	3 000.00
350.3160.00 Charges de PPE	29 722.00	25 000.00	29 901.80	50 000.00
350.3160.01 Epuration des eaux	50 137.38	25 000.00	14 008.91	30 000.00
350.3160.02 Evacuation des déchets	1 980.73	5 000.00	280.55	5 000.00
350.3170.00 Animations	3 038.49	5 000.00	2 508.16	5 000.00
350.3170.01 Publicité	7 002.34	5 000.00	5 345.02	5 000.00
350.3185.00 Contrôle de l'eau	3 079.99	2 000.00	2 720.01	5 000.00
350.3186.00 Assurance incendie	0.00	3 000.00	0.00	5 000.00
350.3186.01 Assurance RC, machines et choses	4 006.50	3 000.00	4 006.50	15 000.00
350.3190.00 Cotisation / Dons	1 007.10	1 000.00	250.00	1 000.00
350.3190.01 Commissions/frais cartes	10 511.13	6 000.00	8 176.80	5 000.00
350.3300.01 Amortissement immeuble et installation	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
350.3300.02 Amortissement installation photovoltaïque	8 568.10	8 500.00	8 568.10	0.00
350.3653.00 Autres charges d'exploitation	931.02	5 000.00	3 621.18	5 000.00
350.3653.01 Cordip TVA	18 532.65	0.00	18 729.05	0.00
350.4270.00 Location lignes d'eau		25 362.50		35 304.65
350.4270.01 Location de salle		1 137.44		417.84
350.4350.00 Entrées piscine		132 255.90	150 000.00	125 438.69
350.4350.01 Vente abonnements piscine		64 893.81	220 000.00	72 655.90
350.4350.02 Participations ASICOVV/ASIVenoge/ASICOPE		979 000.00	979 000.00	966 942.40
350.4350.03 Cours piscine enfants		45 222.50		
350.4350.04 Cours piscine, aquagym		162 793.93	80 000.00	96 320.63
350.4350.05 Ecole de natation La Venoge		252 199.98	220 000.00	332 086.65
350.4350.07 Vente de cartes à puce		5 139.28	5 000.00	5 199.62
350.4360.00 Revente énergie photovoltaïque		21 460.72	25 000.00	9 673.61
350.4653.00 Participation de tiers		68 435.25	105 000.00	20 573.72

<b>351 Cafétéria</b>	<b>127 155.31</b>	<b>98 023.14</b>	<b>93 000.00</b>	<b>62 000.00</b>	<b>29 497.44</b>	<b>46 923.09</b>	<b>47 000.00</b>	<b>97 000.00</b>
351.3090.00 Frais divers personnel	70.00		1 000.00					
351.3011.00 Personnel Cafétéria	76 516.15		50 000.00					
351.3110.00 Achats matériel et mobilier	5 003.89		5 000.00		6 676.63			
351.3130.03 Achats "Boutique"	1 544.61		7 000.00		248.50		7 000.00	
351.3130.06 Achats Cafétéria	44 020.66		30 000.00		22 572.31		40 000.00	
351.4350.03 Ventes "Boutique"		3 999.53		12 000.00		485.81		17 000.00
351.4350.06 Recettes Cafétéria		94 023.61		50 000.00		46 437.28		80 000.00
<b>352 Appartement</b>	<b>0.00</b>	<b>16 800.00</b>	<b>2 000.00</b>	<b>19 800.00</b>	<b>173.00</b>	<b>14 000.00</b>		
352.3189.00 Frais divers			2 000.00		173.00			
352.4271.00 Loyers		16 800.00		19 800.00		14 000.00		
<b>Total des revenus</b>		<b>2 470 769.96</b>		<b>1 975 800.00</b>		<b>1 856 238.85</b>		<b>1 993 000.00</b>
<b>Total des charges</b>	<b>2 470 769.96</b>		<b>2 226 300.00</b>		<b>1 945 297.88</b>		<b>2 083 500.00</b>	
<b>Compensation année précédente</b>	<b>89 059.03</b>	<b>0.00</b>						
9114.00 Déficit 2022	89 059.03							
<b>Résultat (déficit)</b>		<b>0.00</b>		<b>-250 500.00</b>		<b>-89 059.03</b>		<b>-90 500.00</b>

## ASPIC

### Participation des communes aux déficits 2022 et 2023

	Habitants au 31.12.22	Déficit 2022	Déficit 2023	Total
Chavannes-le-Veyron	163	CHF 795.52	CHF 3 340.42	CHF 4 135.94
Cossonay	4389	CHF 21 420.43	CHF 89 945.41	CHF 111 365.84
Cuarnens	545	CHF 2 659.86	CHF 11 168.89	CHF 13 828.75
Dail lens	1057	CHF 5 158.67	CHF 21 661.49	CHF 26 820.16
Dizy	232	CHF 1 132.27	CHF 4 754.46	CHF 5 886.73
Gollion	1033	CHF 5 041.54	CHF 21 169.65	CHF 26 211.19
Grancy	489	CHF 2 386.56	CHF 10 021.26	CHF 12 407.81
Lussery-Villars	482	CHF 2 352.39	CHF 9 877.80	CHF 12 230.20
L'Isle	1095	CHF 5 344.13	CHF 22 440.24	CHF 27 784.37
La Chaux	412	CHF 2 010.76	CHF 8 443.27	CHF 10 454.03
Mauraz	65	CHF 317.23	CHF 1 332.07	CHF 1 649.30
Mex	817	CHF 3 987.35	CHF 16 743.08	CHF 20 730.44
Mont-la-Ville	502	CHF 2 450.00	CHF 10 287.67	CHF 12 737.67
Penthalaz	3214	CHF 15 685.87	CHF 65 865.70	CHF 81 551.56
Penthaz	1923	CHF 9 385.17	CHF 39 408.75	CHF 48 793.92
Senarclens	496	CHF 2 420.72	CHF 10 164.71	CHF 12 585.43
Vufflens-la-Ville	1334	CHF 6 510.56	CHF 27 338.16	CHF 33 848.72
Total	18248	CHF 89 059.03	CHF 373 963.04	CHF 463 022.07

Répartition déficit 2022

4.8805 CHF par habitant

Répartition déficit 2023

20.4934 CHF par habitant



## ASPIC

### Répartition du plafond d'endettement et cautionnement des communes au 31.12.2023

	Habitants au 31.12.22	%	Part de l'emprunt au 31.12.23	Part du plafond d'endettement
Chavannes-le-Veyron	163	0.89%	CHF 104 952.63	CHF 133 987.29
Cossonay	4389	24.05%	CHF 2 825 994.51	CHF 3 607 792.63
Cuarnens	545	2.99%	CHF 350 915.24	CHF 447 994.30
Daillens	1057	5.79%	CHF 680 582.41	CHF 868 862.34
Dizy	232	1.27%	CHF 149 380.43	CHF 190 705.83
Gollion	1033	5.66%	CHF 665 129.26	CHF 849 134.15
Grancy	489	2.68%	CHF 314 857.90	CHF 401 961.86
Lussery-Villars	482	2.64%	CHF 310 350.73	CHF 396 207.80
L'Isle	1095	6.00%	CHF 705 049.89	CHF 900 098.64
La Chaux	412	2.26%	CHF 265 279.05	CHF 338 667.25
Mauraz	65	0.36%	CHF 41 852.28	CHF 53 430.51
Mex	817	4.48%	CHF 526 050.93	CHF 671 580.45
Mont-la-Ville	502	2.75%	CHF 323 228.35	CHF 412 647.96
Penthalaz	3214	17.61%	CHF 2 069 434.12	CHF 2 641 933.36
Penthaz	1923	10.54%	CHF 1 238 183.51	CHF 1 580 721.17
Senarclens	496	2.72%	CHF 319 365.07	CHF 407 715.91
Vufflens-la-Ville	1334	7.31%	CHF 858 937.50	CHF 1 096 558.53
Total	18248	100.00%	CHF 11 749 543.81	CHF 15 000 000.00